



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

arsc  Terre Sainte

# Table des matières



## Préambule

Mot du président 3

## 1 Gouvernance

- 1.1 L'Assemblée générale des actionnaires 6
- 1.2 Le Conseil d'administration 7
- 1.3 La Société Arsco SA 9

## 2 Exercice 2023

- 2.1 Faits marquants 10
- 2.2 Travaux effectués 10
  - 2.2.1 Collège de « Terre Sainte » aux Rojalets 10
  - 2.2.2 Collège « Necker » au Chaucey 11
- 2.3 Les grands projets 12
  - 2.3.1 Piscine-patinoire 12
  - 2.3.2 Besoins en infrastructures scolaires et parascolaires 12
    - 2.3.2.1 Projet d'infrastructures sportives 12
    - 2.3.2.2 Projection d'évolution du site de Necker 14

2.3.2.3 Projection d'évolution du site des Rojalets 14

2.3.3 Affichage Numérique Frontal 14

2.3.4 Transformation du Collège des Rojalets 15

2.4 Manifestations, utilisation des locaux 17

2.4.1 Théâtre 17

2.4.2 Locaux spécifiques et salles de sport 19

2.5 Système de contrôle interne 20

2.6 Gestion du patrimoine 20

2.7 Gestion des énergies 20

2.7.1 Bilan des consommations 20

2.7.2 Electricité photovoltaïque 22

2.7.3 Crise énergétique 22

2.8 Ressources humaines 22

2.9 Communications 23

# Préambule

## Mot du président Informations pour l'année 2023

Comme exprimé dans le rapport d'activité de l'année 2022, l'année 2023 a été la première année où la société Arsco SA a muté d'une société artisanale à une société industrielle. Le but étant qu'Arsco SA soit encore plus efficace et plus efficiente pour affronter les nouveaux défis qui attendent notre région tant au niveau sociétal que politique dans ces prochaines années. Pour atteindre ces buts, le Conseil d'administration a mis en place une nouvelle organisation qui sépare clairement la stratégie politique de l'opérationnel. Cette nouvelle organisation est initiée par l'engagement d'un directeur en la personne de Joël Michelot qui est chargé de réorganiser toute la partie opérationnelle et de doter Arsco SA d'une nouvelle gestion en adéquation avec nos besoins et exigences modernes.

Nous souhaitons la bienvenue à Joël en espérant qu'il trouvera beaucoup de satisfaction dans ce nouveau défi autant pour lui que pour Arsco SA.

L'année 2023, au niveau des travaux importants a été marquée :

- Par la transformation du secrétariat du Collège de Terre Sainte aux Rojalets. Cette transformation est nécessaire pour répondre à plusieurs besoins d'optimisation de l'espace de

ce lieu. Cette optimisation permet au personnel administratif du Collège des Rojalets de travailler dans de meilleures conditions.

- Par la première phase de notre politique de transition énergétique qui a consisté à poser des panneaux photovoltaïques sur la totalité du toit du Collège des Rojalets. Dans les prochaines années, d'autres projets de pose de panneaux photovoltaïques sur les différents toits d'Arsco SA sont prévus. Le but recherché est l'autoconsommation et l'indépendance en énergie électrique.
- Par la poursuite du chantier de la piscine / patinoire. Les faits notables concernant ce chantier durant cette année sont les travaux de terrassement, de maçonnerie, de béton armé et la déviation de conduites d'eaux usées et d'eaux claires. En 2024, les travaux sur ce chantier se poursuivent par la pose des charpentes et l'intervention des corps de métiers du second œuvre. La mise à disposition de la population est toujours prévue pour la rentrée scolaire 2025-2026. Une communication régulière de l'avancement de ce chantier est visible sur notre site internet [www.arsco.ch](http://www.arsco.ch)

Pendant cette même année, les projets en cours d'étude les plus significatifs, sont :

- Le projet de construction d'une salle de gymnastique double VD4 au Chaucey

- La mise en conformité des installations sportives extérieures du Collège des Rojalets
- Le réaménagement du rez-de-chaussée du Collège des Rojalets. Ce réaménagement est essentiel pour équiper cet établissement scolaire de classes pour l'enseignement spécifique comme l'informatique et les travaux manuels. Des nouveaux préaux extérieurs protégés seront implantés dans la cour du collège.

### **Perspectives pour l'année 2024**

L'année 2024 sera la deuxième année de notre politique de développement. Les objectifs de ce cycle seront de renforcer notre évolution organisationnelle et notre efficience financière. Cette année sera spécialement marquée par une réorientation en profondeur dans tous les domaines de la société, mais également la préparation de l'exploitation en 2025 de la piscine / patinoire.

L'exploitation de ce complexe sportif demandera de mettre en place l'organisation de son utilisation, l'engagement de collaborateurs, la mise en place d'un suivi technique et financier de son exploitation.

Evidemment que les actions concernant les autres projets et chantiers mentionnés dans les informations de l'année 2023 se poursuivront d'une manière soutenue, afin de répondre rapidement à ces besoins identifiés.

### **Conclusions**

Nous pouvons dire que nous sommes très confiants dans l'avenir, car nous sommes convaincus qu'Arasco SA est constitué de personnes investies, compétentes et qui ont à cœur de remplir leurs tâches avec une grande conscience professionnelle.

La nouvelle organisation d'Arasco SA, générée en 2023, va permettre d'absorber les futurs défis avec plus de sérénité. La région de Terre Sainte peut compter sur sa société immobilière Arasco SA qui remplira avec célérité les missions qui lui seront confiées.

Un grand merci à tous les membres du Conseil d'administration d'Arasco SA pour leur investissement personnel croissant au service de notre collectivité et de notre région de Terre Sainte.

Un grand merci également à tous les collaborateurs pour leur engagement sans faille et leur soutien à l'esprit d'entreprise souhaité par le Conseil d'administration.

Pour le Conseil d'administration  
*Le Président, Jean-Claude Trotti*

Fait, le 20 janvier 2024



Toitures

# 1

## Gouvernance

6

### 1.1 L'Assemblée générale des actionnaires

La convention des actionnaires relative à la société immobilière Arsco SA précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions  
Validation au Conseil d'administration au 14 juin 2022

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	46	4'600
Chavannes-de-Bogis	52	5'200
Chavannes-des-Bois	68	6'800
Commugny	154	15'400
Coppet	165	16'500
Crans	122	12'200
Founex	196	19'600
Mies	113	11'300
Tannay	84	8'400
<b>Total</b>	<b>1'000</b>	<b>100'000</b>

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires quant à elle s'est tenue en date du 25 avril 2023.



## 1.2 Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> janvier 2023  
au 31 décembre 2023 - Législature 2021-2026

Communes actionnaires	Nom	Prénom
Bogis-Bossey	Meyer	Marc
Chavannes-de-Bogis	Tendon	John
Chavannes-des-Bois	Green	Vanessa
Commugny	Wohlschlag	Xavier
Coppet	Pascaud	Jean
Coppet	Trotti	Jean-Claude, Président
Crans	Pini	Johana
Founex	Kunz-Harris	Lucie
Mies	Emery	Stéphanie
Tannay	Beaux	Fabrice

Madame Vanessa Green a tenu ses fonctions au sein du Conseil d'administration jusqu'au 31 décembre 2023. M. Jean-Claude Trotti, Président du Conseil d'administration, la remercie pour son investissement au sein du Conseil d'administration.

Madame Keri Anderson Sparks prendra le relais dès janvier 2024 et nous lui souhaitons la bienvenue.



Composition des commissions, CoPils et Groupes de travail du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023  
Législature 2021-2026

Commissions / Groupes	Nom	Prénom	Commune
<b>Commission</b> « Finances et SCI »	<b>Tendon</b>	John, Président	Chavannes-de-Bogis
	<b>Pini</b>	Johana	Cran
	<b>Trotti</b>	Jean-Claude	Coppet
<b>Commission</b> « Bâtiments et infrastructures »	<b>Trotti</b>	Jean-Claude, Président	Coppet
	<b>Pascaud</b>	Jean	Coppet
	<b>Beaux</b>	Fabrice	Tannay
<b>Commission</b> « Ressources Humaines »	<b>Trotti</b>	Jean-Claude, Président	Coppet
	<b>Green</b>	Vanessa	Chavannes-des-Bois
	<b>Wohlschlag</b>	Xavier	Commugny
<b>Commission</b> « Mobilité »	<b>Pascaud</b>	Jean, Président	Coppet
	<b>Kunz-Harris</b>	Lucie	Founex
	<b>Pini</b>	Johanna	Crans
<b>Commission</b> « Communication »	<b>Trotti</b>	Jean-Claude, Président	Coppet
	<b>Emery</b>	Stéphanie	Mies
	<b>Meyer</b>	Marc	Bogis-Bossey
<b>Comité Pilotage</b> « Piscine-Patinoire »	<b>Emery</b>	Stéphanie, Présidente	Mies
	<b>Kunz-Harris</b>	Lucie	Founex
	<b>Meyer</b>	Marc	Bogis-Bossey
	<b>Trotti</b>	Jean-Claude	Coppet
<b>Comité Pilotage</b> « Salle de gymnastique au Chaucey »	<b>Trotti</b>	Jean-Claude, Président	Coppet
	<b>Pascaud</b>	Jean	Coppet
	<b>Beaux</b>	Fabrice	Tannay

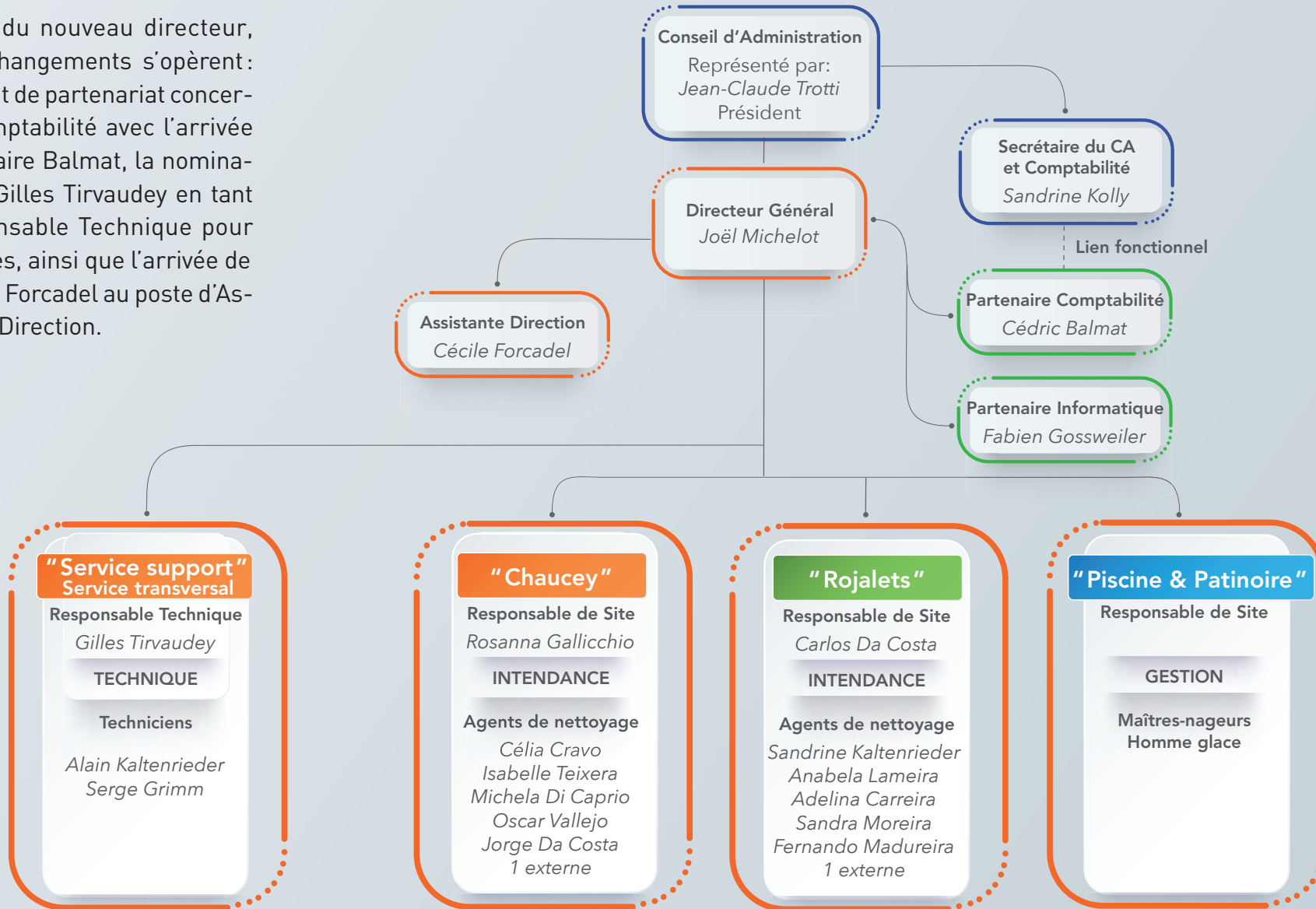


### 1.3 La Société Arsc SA



Organigramme de fonctionnement

A l'arrivée du nouveau directeur, quelques changements s'opèrent : changement de partenariat concernant la comptabilité avec l'arrivée de la fiduciaire Balmat, la nomination de M. Gilles Tirvaudey en tant que Responsable Technique pour tous les sites, ainsi que l'arrivée de Mme Cécile Forcadel au poste d'Assistante de Direction.



# 2

## Exercice 2023

10

### 2.1 Faits marquants

Courant 2023 nous pouvons relever deux faits marquants. Le premier concerne la valorisation des énergies renouvelables et locales par la réalisation de la première installation photovoltaïque sur l'ensemble des toitures du Collège de Terre Sainte. Le second concerne les nécessités de transformation du rez-de-chaussée des Rojalets pour répondre à l'évolution des besoins scolaires.

### 2.2 Travaux effectués

Une part importante des interventions réalisées par ArSCO SA concerne l'entretien courant des bâtiments. Il s'agit notamment du nettoyage des locaux et des extérieurs, des dépannages, des diverses réparations, de la maintenance des installations et équipements techniques ou du renouvellement d'équipement. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peinture ou traitement des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents, mentionnés ci-dessous, ont été entrepris durant l'année 2023.

#### 2.2.1 Collège de « Terre Sainte » aux Rojalets

##### **Assainissement des installations électriques :**

Le renouvellement des installations d'éclairage par des installations énergétiquement efficaces a été réalisé dans le secrétariat de la direction.

Une partie des installations informatiques, certaines avaient déjà 10 ans, a été remplacée par des équipements sécurisés et plus efficaces.

##### **Assainissement des sols :**

Fort de ses 32 ans, le collège a vu passer beaucoup d'élèves et le sol des classes et des escaliers est fortement sollicité. Une planification de renouvellement des sols est donc mise en œuvre. Courant 2023, deux salles de classes ont été réalisées, ainsi que quatre montées d'escaliers situées dans l'atrium.

##### **Transformation secrétariat :**

À la suite d'une analyse, il s'est avéré que le mode de fonctionnement du secrétariat n'était pas optimum. Une planification détaillée a été élaborée en collaboration avec la direction de l'école, afin de réaliser les travaux durant les périodes de vacances scolaires de Pâques, estivales et d'automne.

##### **Adaptation à l'Affichage Numérique Frontal :**

Le remplacement des tableaux interactifs, arrivant en fin de vie, par des écrans répondant au standard d'Affichage Numérique Frontal préconisé par le Canton a débuté en 2022. Cette action a été renouvelée courant 2023 avec la mise en place de cinq nouveaux écrans.

##### **Installation photovoltaïque :**

Durant le second semestre 2023, ArSCO SA a procédé à la pose de 1'600 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les toitures du collège. Cette installation d'une



Classes flexibles



Protections

puissance de 334 kW sera à même de produire 367'000 kWh par an de courant électrique. La mise en service sera finalisée début 2024.

## 2.2.2 Collège « Necker » au Chaucey

**Extérieurs restaurant:** L'entrée herbeuse du restaurant de Necker demeurant constamment en mauvais état à cause du flux important des élèves, Arsco SA a donc décidé de procéder à l'adaptation de cet espace extérieur par la création d'une terrasse permettant l'installation de tables pouvant être utilisées le temps de midi ou lors de pauses.

**Travaux de sécurisation des extérieurs:** Une mise en conformité de sécurisation des extérieurs a débuté en 2022, la réalisation de ces travaux s'est poursuivie courant 2023.

**Mise en place de classe flexible:** Le comité de direction de l'APEJ a mandaté Arsco SA pour équiper des classes en mobilier flexible. Grâce à une collaboration avec les professeurs concernés, trois classes en ont été équipées, ce qui leur a permis, dès août 2023, de mettre en place leur plan d'enseignement pour la nouvelle année scolaire 2023-2024.



### **Adaptation à l’Affichage Numérique Frontal :**

Le renouvellement des tableaux interactifs arrivant en fin de vie par des écrans répondant au standard d’Affichage Numérique Frontal préconisé par le Canton a débuté en 2022. Cette action a été renouvelée courant 2023 avec la mise en place de cinq nouvelles pièces.

## **2.3 Les grands projets**

### **2.3.1 Piscine-patinoire**

En début d’année, nous avons enfin pu passer à la phase concrète de ce projet important. Grâce à une bonne gestion et à des conditions météorologiques favorables, les travaux ont pu se poursuivre conformément à la planification. 2023 a été principalement consacrée aux terrassements et aux travaux de génie civil sur le terrain, ainsi qu’à l’adjudication des lots de ventilation, sanitaire, chauffage, électricité, bassin inox, charpente et façades, pour ne citer que les plus importants.

L’ouverture des installations est prévue pour l’été 2025.

### **2.3.2 Besoins en infrastructures scolaires et parascolaires :**

Suite au rapport Microgis concernant l’évolution démographique en Terre Sainte et établi sous mandat de l’ASCO et de l’AJET, la collaboration d’Arsco SA a été sollicitée, afin d’établir

une projection des infrastructures scolaires à mettre en place à court, moyen et long terme. Le Conseil d’administration a ciblé les priorités sur trois axes principaux et temporels.

Le premier axe, à court terme, concerne les besoins en infrastructures sportives. Le second, à moyen terme, concerne la projection d’évolution du site de Necker. Enfin, le dernier axe, sur le long terme, concerne une projection d’évolution des besoins sur le site des Rojalets.

#### **2.3.2.1 Projets d’infrastructures sportives**

Comme mentionné depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation régulière des effectifs scolaires. Si de nombreux projets ont permis la réalisation de classes complémentaires, les infrastructures sportives dont les dernières ont été réalisées en 1991 sont désormais saturées, tant sur le site de Necker que sur le site des Rojalets.

#### **Projet « Salles de gymnastique » au Chaucey**

Les besoins en salle de sport sur le site du Chaucey seront couverts par la réalisation d’une salle de gymnastique double de type VD4. Le principe de réalisation d’un marché de « conception-réalisation » sur procédure ouverte en deux tours a été mis en place. Le dossier d’appel à candidature, 1<sup>er</sup> tour, a été publié en date du 6 novembre avec retour des candidatures en date du 4 décembre.



Chantier piscine/patinoire

Le comité d'évaluation composé de membres de l'APEJ, d'Arsco SA, de la Commune de Coppet et d'un architecte externe s'est réuni en date du 8 décembre 2023 pour sélectionner trois dossiers en vue du second tour. La sélection définitive sera finalisée courant janvier 2024.

### **Projet « plateau sportif » aux Rojalets**

Les besoins en infrastructures sportives concernent aussi les installations extérieures. Pour le plateau sportif situé sur le site des Rojalets et équipé en 1991, il manque désormais une aire tout temps de 28x45 mètres équipé de deux terrains de basketball et d'un terrain de handball. Les installations existantes, pistes de course, aire de saut en longueur et aire de lancer du poids doivent désormais être assainies.

Déposée en octobre 2022, l'autorisation de construire a été délivrée par la commune de Coppet le 2 février 2023. Les mises en soumissions et les rentrées d'appels d'offres ont été réalisées durant le premier trimestre 2023 en vue d'une réalisation pendant les vacances estivales. A la demande des exploitants du Centre Sportif, le projet a été mis en suspens.

### **2.3.2.2 Projection d'évolution du site de Necker**

L'étude Microgis réalisée par l'ASCOT relève à moyen terme un besoin en infrastructures scolaires et parascolaires dans le Pôle Centre de Terre Sainte (Coppet-Commugny). Arsco SA de-

meure à disposition de l'APEJ pour évaluer les implications à moyen et long terme sur ce site.

### **2.3.2.3 Projection d'évolution du site des Rojalets**

A la suite d'une réflexion sur la faisabilité de développement pour des besoins intercommunaux de la parcelle 1378, adjacente au Collège des Rojalets et appartenant à Arsco SA, une demande a été transmise à la commune de Coppet courant 2022. Les démarches et procédures d'urbanisme allant dans le sens de déclassement de la zone sont entreprises par et sous la responsabilité de la commune. Arsco SA reste à disposition et en soutien à la commune pour préciser les éléments relatifs au développement de la parcelle 1378 appartenant à Arsco SA.

### **2.3.3 Affichage Numérique Frontal (ANF)**

A la suite du Mandat de l'APEJ donné à Arsco SA pour installer les écrans d'Affichage Numérique Frontaux (ANF) dans les écoles primaires des communes de Terre Sainte, nous avons procédé courant 2022 à la pose de 36 installations. Courant 2023, Arsco SA a finalisé le projet en posant 4 ANF en février 2023 dans l'école de Tannay, 7 ANF en avril 2023 dans l'école de Mies et 8 ANF durant les vacances estivales dans l'école de Commugny.

Le projet de base présenté à l'APEJ fixait l'installation de 54 ANF pour un montant estimatif de 345'500.- CHF. Au final, 55 ANF ont donc été



installés, ainsi qu'un ANF supplémentaire sur équipement mobile. Le coût final d'investissement s'élève à 330'569.- CHF.

**2.3.4 Transformation du Collège des Rojalets**  
Dans un courrier du 18 janvier 2023, l'APEJ a mandaté Arsko SA afin d'évaluer les coûts pour la création d'une salle d'éducation numérique ainsi que pour l'agrandissement de la salle de travaux manuels, ce qui permettra d'intégrer l'enseignement du travail sur métal. A cause de la configuration du rez-de-chaussée, l'APEJ souhaite également savoir s'il existe une possibilité d'intégrer des espaces complémentaires soit deux salles de dégagement et deux espaces bureau pour les pôles éducatifs en milieu scolaire et le développement de la médiation/prévention.

En date du 30 mars 2023, Arsko SA remettait cette évaluation à l'APEJ. A la suite de la validation du préavis 3/2023 par le Conseil Intercommunal de l'APEJ en date du 9 mai 2023, l'APEJ a donné mandat à Arsko SA de réaliser des travaux pour un coût d'investissement estimé à 1'550'000.- CHF.

Dès lors, Arsko SA s'est attelé au choix des mandataires principaux avec l'association du bureau NSRE Sarl, en tant que direction de travaux, du bureau d'architecture Annearchiconcept, puis d'ingénieurs spécialisés.

Le second semestre a été consacré à l'avancement du projet et à la planification intentionnelle prévoyant, courant février 2024, la dépose de demande en autorisation de construire.



Les Rojalets





Le Théâtre

## 2.4 Manifestations, utilisation des locaux

Afin de simplifier la gestion des locaux loués dans les différents bâtiments et avec l'arrivée de la piscine patinoire, nous avons implémenté une première version d'un logiciel de gestion des locaux «Gelore». Une seconde partie de ce logiciel sera implémentée en 2024, afin de permettre à nos partenaires externes de réserver tous ces locaux.

### 2.4.1 Théâtre

Pour 2023, le Théâtre de Terre Sainte a été réservé pour accueillir 134 manifestations tous types confondus. Cela comprend notamment :

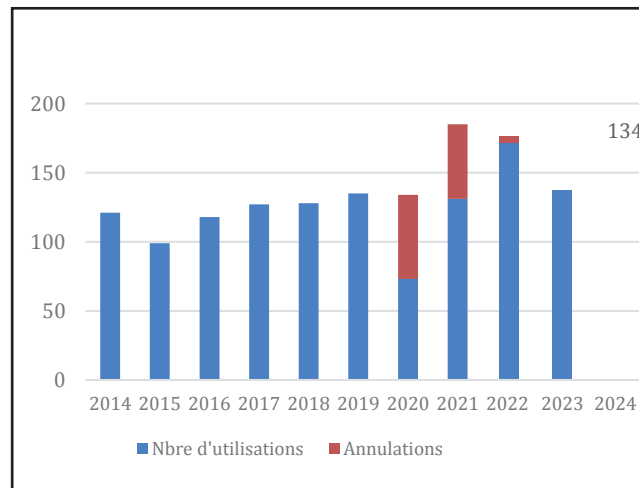
- Les préparations aux spectacles de l'Association du Théâtre de Terre Sainte (ATTS),
- Les représentations de l'ATTS,
- Les préparations et représentations des spectacles scolaires primaires et secondaires,
- Les animations pour les écoles primaires et secondaires,
- Les conférences des maîtres et journées pédagogiques,
- Les informations aux parents d'élèves des écoles primaires et secondaires,
- Les préparations et représentations des spectacles de sociétés,
- Les séances intercommunales,
- Divers séminaires.



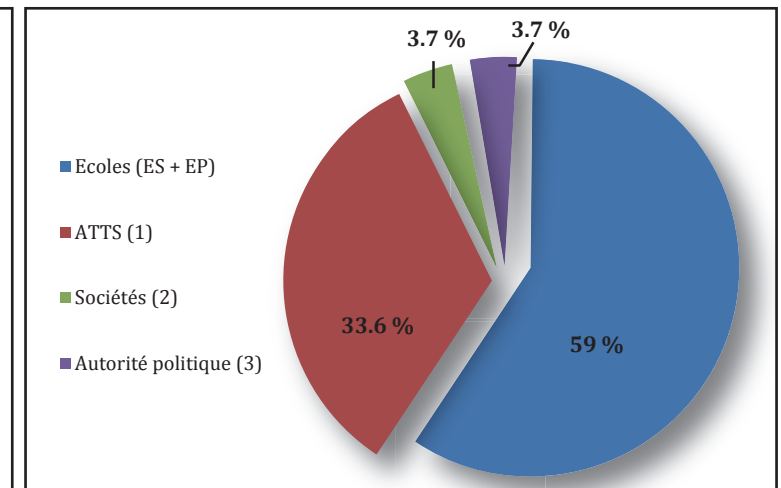
Comparativement à 2022, qui représente un record d'utilisation, nous constatons que 2023 est similaire à l'année 2019. Pour les sociétés locales, qui pour certaines souhaitent plusieurs soirées d'utilisation consécutives, il est parfois très difficile de pouvoir subvenir à leur demande et plus spécifiquement lors des fortes périodes d'utilisation des écoles d'avril à fin juin.

Les utilisateurs principaux demeurent les écoles avec pratiquement 60% répartis aux 3/4 pour les besoins de l'école secondaire et à 1/4 pour les besoins des écoles primaires. Le second utilisateur à plus de 33% du temps est l'Association du Théâtre de Terre-Sainte (ATTS).

Utilisation totale en jours \*



Répartition de l'utilisation du Théâtre en 2023 \*\*



- (1) ATTS : Association du Théâtre de Terre Sainte  
 (2) Sociétés : Coppéra / Centre de Danse OR  
 (3) Autorité politique : APEJ / Municipalité de Terre Sainte

\* Un séminaire, d'une heure à 1/2 journée, correspond à un jour d'utilisation. Cela intègre la mise en place, le séminaire en tant que tel et le rangement des locaux.

\*\* Les journées de montage technique sont incluses dans les jours d'utilisation.

#### 2.4.2 Locaux spécifiques et salles de sport

Courant 2023, la grande salle de conférence du Collège Necker a été sollicitée à plus de 100 reprises. Plus de 50 % concernent les besoins scolaires et 40 % les besoins d'intercommunalité (APEJ, Arsco, etc...) réalisés en grande partie en dehors des horaires scolaires. La petite salle de conférence est quant à elle grandement utilisée pour des cours d'appui scolaire.

Les quatre salles de gymnastique (2 Collège de Terre Sainte / 1 Collège de Necker et la Halle multisports) sont louées de façon récurrente d'année en année de 2 à 30 heures par semaine pour y pratiquer des activités diverses, telles que badminton, football, hockey en salle, tennis, art martial, handball et gymnastique. De façon très sporadique, les salles de gymnastique du Collège de Terre Sainte sont utilisées durant le week-end pour l'organisation de compétitions.

La salle de danse et la salle de fitness situées au Collège de Terre Sainte, ainsi que la salle de rythmique située au Collège Necker, sont quant à elles louées de 4 à 16 heures par semaine aux associations locales pour des cours de danse, de musculation, de judo ou d'art martial.





## 2.5 Système de contrôle interne

Chaque année, dans le cadre du contrôle ordinaire, le réviseur établit, en sus du rapport destiné à l'Assemblée générale, un rapport détaillé à l'attention du Conseil d'administration. Ce rapport contient des remarques sur l'établissement des comptes, le SCI et le résultat de la révision. Il fait l'objet, dans le courant de l'année, d'une discussion entre la Commission finance, le SCI et le réviseur afin, le cas échéant, d'améliorer le système de contrôle interne, notamment sur la base d'éventuelles recommandations du réviseur. Avec l'arrivée du nouveau directeur, ce SCI est en train d'être revu pour 2024.



## 2.6 Gestion du patrimoine

Une bonne gestion du patrimoine nécessite la connaissance de son domaine bâti et la tenue à jour des documents de référence. Le référentiel actuel de nos bâtiments, architectural et technique, établi sur la base de plans papier n'est plus représentatif des besoins modernes. Aussi une informatisation de nos plans est en cours de réalisation et doit se poursuivre pour l'ensemble de notre domaine bâtiments.

## 2.7 Gestion des énergies

### 2.7.1 Bilan des consommations

Depuis 2016, année de référence, notre responsable technique et nos responsables de sites travaillent en étroite collaboration avec le bureau Enerplan, afin de rationaliser les consommations d'énergie et d'eau. Une démarche de suivi énergétique hebdomadaire permet de contrôler la cohérence des consommations, d'en détecter les dérives, afin de pouvoir corriger au plus vite des potentiels dysfonctionnements. De plus, des actions d'optimisations visent à rechercher un délicat équilibre entre les besoins de nos utilisateurs et les consommations énergétiques. L'objectif est de cibler une sobriété énergétique répondant aux justes besoins.

La seconde priorité consiste à valoriser des énergies renouvelables avec le réseau de chauffage à distance. Pour l'année 2023, le taux de couverture d'énergie renouvelable du réseau de chauffage à distance s'élève à 91 % avec une valeur d'émission environnementale de 30 gCO<sub>2</sub>/kWh.

Grâce à l'ensemble des actions sur la rationalisation des consommations et la substitution des énergies fossiles, l'impact environnemental des consommations thermiques de nos bâtiments a diminué de 429,85 TCO<sub>2</sub> par an, soit une réduction de plus de 93 % des émissions de carbone et cela malgré l'augmentation des surfaces liées aux agrandissements des bâtiments.

Jusqu'à octobre 2023, les consommations d'énergie thermique de nos sites étaient de l'ordre de 2 à 3% inférieures à celles relevées en octobre 2022. Avec les mois de novembre et décembre 2023, qui ont été nettement plus frais que ceux de l'année 2022, nous avons constaté pour cette fin d'année une nette augmentation des consommations d'énergie thermique.

Les tableaux ci-dessous montrent le bilan des économies réalisées depuis 2016.

#### Bilan énergétique Collège de Terre Sainte (Rojalets)

Type d'énergie	Consommations annuelles brutes				Variation 2016 / 2023
	Référence 2016	2021	2022	2023	
Electricité	350'000 kWh	335'000 kWh	319'000 kWh	279'000 kWh	- 20,28 %
Thermique	1'119'000 kWh	699'000 kWh	599'000 kWh	620'000 kWh	- 44,60 %
	265 gCO <sup>2</sup> /kWh	72 gCO <sup>2</sup> /kWh	52 gCO <sup>2</sup> /kWh	30 gCO <sup>2</sup> /kWh	
	296,53 TCO <sup>2</sup>	50,30 TCO <sup>2</sup>	31,15 TCO <sup>2</sup>	18,60 TCO <sup>2</sup>	- 93,70 %
Eau	3'260 m <sup>3</sup>	2'583 m <sup>3</sup>	2'596 m <sup>3</sup>	2'425 m <sup>3</sup>	- 25,61 %



#### Bilan énergétique Collège Necker (Chaucey)

Type d'énergie	Consommations annuelles brutes				Variation 2016 / 2023
	Référence 2016	2021	2022	2023	
Electricité	129'000 kWh	129'000 kWh	116'000 kWh	110'300 kWh	- 14,49 %
Thermique	696'000 kW	505'000 kWh	384'000 kWh	387'000 kWh	- 44,39 %
	184,44 TCO <sup>2</sup>	36,36 TCO <sup>2</sup>	19,97 TCO <sup>2</sup>	11,61 TCO <sup>2</sup>	- 93,70 %
Eau	4'202 m <sup>3</sup>	1'292 m <sup>3</sup>	1'119 m <sup>3</sup>	1'243 m <sup>3</sup>	- 70,41 %

### 2.7.2 Electricité photovoltaïque

L'analyse de production d'électricité photovoltaïque réalisée en 2022 sur nos bâtiments existants a relevé un potentiel de plus de 550 kW de puissance pour une production annuelle d'électricité de 547'000 kWh. Le collège des Rojalets présentant plus de 60% de ce potentiel a donc été priorisé pour une réalisation durant l'année 2023. A la suite d'un appel d'offre, l'adjudication des travaux a pu être finalisée à la fin de l'été. Les travaux d'installation en toiture et de câblage électrique ont débuté aux vacances d'octobre et ont été terminés en fin d'année. Les travaux de raccordement sur l'armoire de distribution seront finalisés en début d'année 2024. La mise en service nécessitera une coupure générale d'électricité du bâtiment, ces travaux seront exécutés durant les vacances de février 2024.

L'installation finalisée aura une puissance de 334 kW et permettra la production annuelle de 367'000 kWh. Cela représente la consommation de plus de 91 ménages.

### 2.7.3 Crise énergétique

La situation géopolitique de 2022 avec le conflit en Ukraine a montré que la question énergétique est désormais une priorité sociétale. Les mesures d'économies volontaires mises en place en 2022 portent leurs fruits, cependant, avec l'évolution du parc immobilier, Arsco SA se doit de mettre en place un plan de continuité énergétique pour déterminer les mesures à

mettre en place sur nos sites en cas d'obligations légales de contingentement ou de délestage décrété par le Canton. Cette démarche n'a pu être analysée durant cet exercice 2023.

## 2.8 Ressources humaines

Du point de vue des ressources humaines, l'année 2023 a été marquée par deux événements.

- L'arrivée du nouveau directeur Joël Michelot en septembre, qui a entraîné une refonte de l'organisation Arsco avec l'élaboration d'un nouvel organigramme.
- Le départ de Mme Tatiana Roggli qui a été remplacée par Mme Cécile Forcadel en tant qu'Assistante de Direction.
- Pour concrétiser sa reconnaissance au personnel, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer deux jours de congés supplémentaires pour le pont de la fin d'année 2023.



Les Rojalets

## 2.9 Communications

Depuis sa mise en place en 2020, la gestion de la communication d'Arsco SA a pris un bon rythme de croisière. Arsco SA prend sa mission à cœur en communiquant aussi régulièrement que possible au travers du panel d'outils de communication qu'est le site internet, une page Facebook, une page LinkedIn, ainsi que la lettre d'information électronique, *Arsco-News*.

La communication est un axe essentiel pour Arsco SA qui estime d'une importance stratégique, la transmission d'actualités de son activité, entretenant ainsi un lien privilégié avec les autorités et la population de Terre Sainte.

Le bilan 2023 montre que le site internet <http://www.arsco.ch> a été consulté par plus de 58'503 visiteurs. Le mois de décembre a été le plus visité avec 5'946 consultations. Sur l'année, nous pouvons constater une moyenne de 160 visites par jour.

Concernant Facebook et LinkedIn, nous avons une moyenne de trois publications par mois qui concernent aussi bien les activités propres à Arsco SA que les activités communales, culturelles ou sportives sur Terre Sainte.

*Arsco-News* a été éditée trois fois en 2023 sur les mois de mars, mai et novembre. A noter que le taux d'ouverture le plus élevé est de 69,6 % au mois de mars.

